

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
Conseil Exécutif

DELIBERATION N° 07 / 309 C.E. DU CONSEIL EXECUTIF

L'an deux mille sept, le treize décembre, le Conseil Exécutif s'est réuni à AJACCIO, sous la présidence de M. Ange SANTINI, Président du Conseil Exécutif.

Etaient présent(e)s :

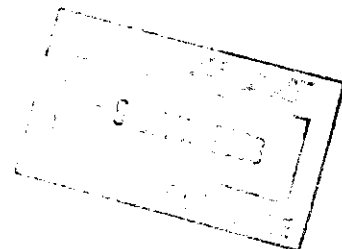
- Mme Stéphanie GRIMALDI
- M. Antoine SINDALI
- M. Jérôme POLVERINI
- M. Antoine GIORGI
- Mme Simone GUERRINI
- Mme Marie-Ange SUSINI
- M. Jean-Pierre LECCIA

Etait absent excusé :

- M. Jean-Claude BONACCORSI

LE CONSEIL EXECUTIF

- VU la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements, et des régions,
- VU la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU la loi n° 86.16 du 06 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU la loi n° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU le Titre II – Livre IV – IVème partie du code général des collectivités territoriales, relatif à la Collectivité Territoriale de Corse, modifié par la loi n° 2002.92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,



VU la délibération n° 07.032 AC du 8 mars 2007 de l'Assemblée de Corse portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2007,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER : **DECIDE** de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

POLE REGIONALE DE L'INNOVATION

(REF : SGCE/LC/RAPPORT N°1165)

ORIGINE : B.P. 2007

PROGRAMME : 2192 I

MONTANT DISPONIBLE 2007.....308 947,08 Euros

*** MADAME CHRISTELLE LEANDRI– MONTICELLU**

- Mise au point et commercialisation de produit
cosmétique bio haut de gamme..... 80 000,00 Euros

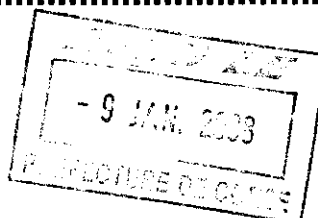
*** MONSIEUR PEPE ROLAND – BORGIO**

- Apprentissage de la musique à distance à partir
des technologies de l'information..... 40 000,00 Euros

*** MONSIEUR JEAN-NOEL SALLEMBIEN – BASTIA**

- Conception et commercialisation d'un robot
de manipulation de médicaments à usage
pour les pharmacies..... 60 000,00 Euros

MONTANT TOTAL AFFECTE.....180 000,00 Euros



DISPONIBLE A NOUVEAU 2007.....128 947,08 Euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 13 décembre 2007

Pour copie certifiée conforme à l'original


Le Secrétaire Général du Conseil Exécutif
Catherine ISTRIA

Le Président du Conseil Exécutif,



Ange SANTINI

